

Berne, le 29 octobre 1981

Gi/Mi/st

Visite du Chef du DFEP
à Bruxelles
9-10 novembre 1981

L'élargissement de la Communauté européenne

- La Suisse suit avec un vif intérêt et avec sympathie les efforts conduisant à l'élargissement de la Communauté, qui revêt une grande importance politique et économique pour notre pays.
 - Elle apprécie la dimension politique de ce développement et le rôle qu'il est à même de jouer dans la consolidation de la démocratie dans les pays candidats.
 - La Suisse est également consciente des répercussions économiques de l'élargissement : aussi bien des potentialités de développement des échanges en Europe que des problèmes particuliers qui devront être résolus.
 - Le souci de la Suisse en la matière est double : préserver l'acquis de libre-échange qui existe grâce à la présence du Portugal au sein de l'AELE; contribuer à l'intégration en douceur de l'Espagne au système européen de libre-échange. Les accords intérimaires que les pays de l'AELE ont conclus en 1979 avec ce pays constituent un premier pas important dans cette voie.
 - Les pays de l'AELE représentent des marchés non négligeables pour les deux pays candidats à l'adhésion. Il sera important d'éviter que des discriminations soient introduites vis-à-vis des pays de l'AELE durant la période transitoire, car c'est seulement de cette manière qu'il pourra être garanti que ceux-ci partagent pleinement avec les Dix le "burden sharing" commercial résultant d'exportations portugaises et surtout espagnoles accrues sur le marché européen.
-
- Comment s'articulent les travaux dans le cadre du "Mandat du 30 mai" en relation avec les négociations d'adhésion ?
-

L'élargissement de la Communauté européenne

1 L'apport

L'apport de l'Espagne et du Portugal à la Communauté dans le domaine des relations internationales, politiques, économiques et culturelles est considérable. Leurs rapports privilégiés avec l'Amérique latine, le monde arabe et l'Afrique seront un atout dans les relations extérieures de la Communauté. Pour les deux candidats à l'adhésion, l'ancrage à l'Europe communautaire représente une garantie de consolidation de la démocratie et la possibilité d'éviter leur marginalisation économique. L'adhésion ne va toutefois pas sans difficultés et ses répercussions sont de taille pour toutes les parties concernées. Le relèvement de ce défi exprime une volonté politique certaine.

2 Les problèmes à résoudre

Parmi les nombreuses difficultés à affronter, les plus importantes concernent les secteurs industriel et agricole.

21 Dans le secteur industriel, l'Accord commercial préférentiel conclu entre la CEE et l'Espagne en 1970 a favorisé l'industrie de cette dernière au détriment de la concurrence communautaire par le moyen de réductions tarifaires déséquilibrées. De même, le système fiscal espagnol a des effets protectionnistes vis-à-vis des produits communautaires. L'industrie espagnole pour sa part redoute l'abandon des barrières protectionnistes érigées par le régime franquiste et souhaite une longue période de transition (10 ans) avant d'être exposée à la concurrence européenne sur son propre marché. Le Portugal, bien que membre du système européen de libre-échange, jouit de nombreuses exceptions (démobilisation tarifaire ralentie, restrictions quantitatives) que ses partenaires européens lui ont consenties pour venir en aide à son économie et par volonté politique. Un rééquilibrage doit donc avoir lieu. En ce qui concerne l'Espagne, dont la compétitivité dans les secteurs sensibles comme l'acier, les textiles et l'habillement est redoutée par l'industrie communautaire, la CE compte l'obtenir par l'introduction de la TVA, ce qui éliminerait la discrimi-

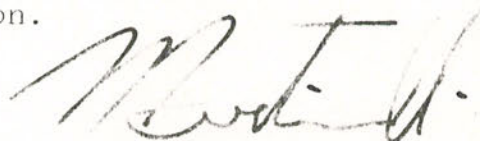
nation existante grâce à une plus grande transparence, et par l'élimination des droits de douane. Quant au Portugal, certains Etats de la CE sont favorables, pendant la période transitoire, à des restrictions quantitatives des exportations portugaises de textiles, ce qui est en contradiction avec les principes fondamentaux du marché commun.

22 L'autre problème majeur dans les négociations d'adhésion est l'agriculture. Les excédents communautaires actuels (vin, fruits, légumes, huile d'olive) créent déjà des tensions entre les Etats membres actuels et constituent des problèmes intérieurs graves. L'intégration de l'agriculture espagnole risque de les aggraver davantage. De plus, l'élargissement vers les pays du Sud ne peut qu'alourdir encore les dépenses agricoles de la CE, dont on essaie justement de réduire le poids dans le budget communautaire. Le problème est inverse pour le Portugal, pays acheteur (sur le marché mondial) de produits agricoles. Ses prix à la consommation risquent d'augmenter sérieusement à la suite de ses achats sur le marché communautaire plus cher et le Portugal pourrait devenir de plus contributeur net au budget de la CE.

3 Les conséquences de l'élargissement pour les pays tiers

L'intégration en douceur de l'Espagne au système européen de libre-échange devrait être possible grâce aux accords intérimaires que ce pays a conclus en 1979 avec les pays de l'AELE. Comme pour le Portugal, pays déjà membre du système, tous les efforts devront tendre à éviter que des discriminations soient réintroduites pendant la période de transition. Des contacts étroits avec la CE sont pour cela nécessaires.

Le deuxième élargissement enfin ne sera pas sans conséquences sur les pays du bassin méditerranéen bénéficiaires d'accords préférentiels avec la CEE et dont la production est concurrente de celle des pays candidats à l'adhésion.



(Dante Martinelli)